

## ▶ DOUBLE VUE

Par Anthony Dufraisse et Stéphane Meimoun

### Mardi 24 janvier



#### "GENTILES MUTUELLES" CONTRE "MÉCHANT GOUVERNEMENT"

Les relations sont toujours aussi tendues entre les complémentaires et le gouvernement. Le dernier épisode du feuilleton qui les oppose s'est joué aujourd'hui à l'occasion des vœux à la presse du ministre de la Santé. Pas d'apaisement en vue : bien au contraire, le ton monte. Adressant ses vœux à la presse, il a vivement critiqué les assureurs en revenant sur le doublement de la taxe sur les contrats responsables annoncé à l'automne. Une annonce qui avait suscité une réaction en chaîne de tous les organismes complémentaires, Mutualité Française en tête. Le ministre s'est montré agacé par cette mobilisation orchestrée, selon lui, sur le thème "les gentilles mutuelles" contre "le méchant gouvernement". Et comme preuve de sa détermination à ne rien céder à la pression du monde assurantiel, il a de nouveau réclamé plus de transparence de la part des acteurs du secteur en matière de frais de gestion. En application de la Loi de Financement de la Sécurité Sociale 2012 (LFSS), il a d'ailleurs annoncé qu'un arrêté était en préparation à ce propos. Ce faisant, le ministre va dans le sens de l'UFC-Que Choisir qui a mis en lumière la part conséquente des frais de gestion des complémentaires, une part en constante hausse (elle s'élève à 18% des recettes pour les institutions de prévoyance, 21% pour les mutuelles et 28% pour les assurances). Selon *Les Échos*, qui s'est procuré la première mouture du projet d'arrêté, toute opacité dans les contrats doit disparaître et toutes les dimensions (publicité, marketing, etc.) des frais d'acquisition de nouveaux clients devront obligatoirement faire l'objet de publication chaque année.

### Lundi 30 janvier

CONTACTO ATTITUDE PREND DE L'ALTITUDE



Pour sa 9<sup>e</sup> édition, du dimanche 29 au mardi 31 janvier, le colloque Contacto Attitude a pris ses quartiers à Chamonix. C'est dans la plus haute station de Haute-Savoie que les opticiens du réseau Optic 2000

fait le point sur leur activité en contactologie. Ce colloque leur permet de partager leur expérience en matière de contactologie, mais aussi de donner une véritable place aux nouvelles lentilles de contact dans leurs magasins. Cette année, ce sont près de 120 personnes, membres du Club Contacto, qui se sont réunies à Chamonix, en présence de trois laboratoires : Ciba Vision, CooperVision et Johnson & Johnson. Ceux-ci ont élaboré trois présentations diversifiées mais complémentaires sur le thème qui les rassemblait. Ciba Vision a présenté, dimanche, sa nouvelle gamme de lentilles Dailies Total 1. Il s'agissait d'une avant-première, la sortie du produit étant prévue à la fin du premier semestre. Ont également été dévoilés les résultats d'une étude "conso" indiquant que les critères de choix en contactologie pour un client sont la praticité, le rapport qualité/prix et enfin le conseil. Lundi, Johnson & Johnson a diffusé - et là encore c'était une avant-première - des films ludiques destinés aux consommateurs et articulés autour de trois axes : la nécessité d'un renouvellement fréquent des lentilles, l'importance des filtres UV et l'adaptation possible pour les presbytes et les astigmatés. Enfin, CooperVision a fait apparaître dans une présentation, assez étonnante aux dires des participants, les similitudes entre presbyacousie et presbytie. Une démonstration qui a permis de mieux comprendre la méthode d'élaboration et de fabrication de ses lentilles Biofinity Progressive.

### Mercredi 1<sup>er</sup> février

LE MADE IN FRANCE ? "UN OS À RONGER !"



Sujet "brûlant". C'est en ces termes que Christian Estrosi, l'ex-ministre de l'Industrie, parle du Made in France et, au-delà, de la réindustrialisation de l'Hexagone. Ce thème est à ce point "incontournable" selon lui qu'il a déposé une proposition de résolution en

faveur du Fabriqué en France. Elle préconise un étiquetage plus précis de l'origine des produits, avec l'apposition du label "Made in France" pour ceux qui sont fabriqués sur le territoire à 55% minimum. Ce texte, qui a été adopté aujourd'hui par les 180 députés de la majorité parlementaire, n'a cependant pas force de loi. Il s'agit seulement d'une recommandation d'ordre symbolique. C'est sans doute pourquoi l'opposition s'est abstenue lors du vote. Éric Besson, l'actuel ministre de l'Industrie, voit dans cette résolution une "première étape" vers une possible évolution communautaire sur le marquage d'origine. De fait, les députés favorables au texte souhaitent que l'Union européenne prenne fortement position s'agissant de la provenance des produits manufacturés, et ce en vue de mieux informer le consommateur. Dans l'opposition, on estime en revanche que cette résolution, fût-elle simplement indicative, est un trompe-l'oeil. Élu PCF, André Chassaigne l'a ainsi taxée "d'os à ronger" et "de petit coup politique pour faire passer la pilule de dix ans d'abandon industriel". "Mieux vaudrait mener une politique de hausse des salaires car pour acheter français et produire français, il faut du pouvoir d'achat", a-t-il lancé à l'adresse de M. Besson, qui a rétorqué : "Soyez beaux joueurs ! Reconnaissez tout de même qu'il y a des emplois qui sont sauvés tous les jours !"

# Stimulant pour la vue



NOUVEAU



## Verre Unifocal Proactif contre la fatigue

- Surface atorique Freeform Haute Résolution
- Addition unique de 0,50D pour soulager l'accommodation
- Un confort visuel exceptionnel pour les 20-45 ans
- Disponible en 5 matériaux blancs et Transitions.

**Ophtalmic**  
VISION

www.ophtalmic-compagnie.fr



Contacts - commandes - conseils

Par téléphone : 0 810 140 142  
(0,118CTTC/min depuis un poste fixe)

Par fax : 0 820 777 542  
(0,118CTTC/min depuis un poste fixe)

Par mail : commandes.verres@ophtalmic.fr